

## Mairie de La Ville du Bois

## Année 2023 - 2024

## Fiche « FAMILLE » - Responsable (s)

« Famille » = Foyer actuel de l'enfant. En cas de séparation, l'autre parent est à identifier dans la case « données complémentaires » <u>et</u> sur la fiche enfant en qualité de personne autorisée.

	Responsable légal 1
Civilité * :	Prénom : Nom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
*Mr ou Mme	
E-Mail valide du foyer (oblig	vatoire): @
Situation	
Qualité * :	Situation familiale ** :
*Père/Mère/Belle-mère/Beau-père/ Adresse	*Marié/ Pacsé /Vie maritale/Célibataire/ Séparé/Divorcé/Veuf
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Coordonnées	
Téléphone domicile :	Téléphone professionnel :
Courriel:	Téléphone mobile :
Profession	
Profession :	Employeur :
Adresse :	
Autorisations	
Information par mail * : □OU	UI □NON Information par SMS* : □OUI □NON
Res	ponsable 2 ou Conioint (composant le fover fiscal actuel)
Civilité * :	Prénom : Nom :
Date de naissance :	lieu de naissance :
Situation	
Qualité * :	Situation familiale ** :

<sup>\*</sup>Père/Mère/Belle-mère/Beau-père/Tuteur-trice

<sup>\*</sup>Marié/ Pacsé /Vie maritale/Célibataire/ Séparé/Divorcé/Veuf

Coordonnées	
Adresse : ☐ Identique ☐ Différente	e (à préciser sur ligne ci-dessous + fournir justificatif) :
Téléphone domicile :	Téléphone mobile :
Téléphone professionnel :	
Profession	
Profession :	Employeur :
Adresse :	
Autorisations	
Information par mail * : □OUI □NON	Information par SMS* : □OUI □NON
Données con	mplémentaires à nous communiquer :
	Date et Signature (s):
	L. ACH. J. B. C. L.
	La Ville du Bois, le

Fiche pour inscription accueils périscolaires, cantine, études et accueils de loisirs 01.64.49.59.45 - educatif@lavilledubois.fr

<sup>⇒</sup> Fiche pour inscription accueils périscolaires, études, cantine et accueils de loisirs - 01.64.49.59.45 - educatif@lavilledubois.fr - Important : Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement exclusif, destiné aux inscriptions scolaires, péri et extrascolaires. Les destinataires de ces données sont limités aux responsables des structures fréquentées par votre enfant. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité voire d'effacement de celles-ci selon la situation. Les documents papier sont détruits en respectant les délais légaux d'archivage.